

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 19 septembre 2024

D03_19092024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf septembre à seize heures et trente minutes, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre 7 de la galerie des amphis, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur CHAACHOUA Abdelhamid, doyen d'âge des personnels élus à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Point à l'ordre du jour : présentation de la commission d'exonération et désignation de ses membres : 2 élus enseignants-chercheurs de la CFVU, 2 élus titulaires et 2 élus suppléants étudiants de la CFVU ou du CA

Président de séance : CHAACHOUA Abdelhamid, doyen d'âge des personnels élus à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Membres présents : CHAACHOUA Hamid, CROSS Benjamin, BOURREL Romain, DE ROSNY Eve, MARTINEZ MARCOUX Marie-José, BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie, CHALON Nathalie, NEVES Manuel, FLORENTIN Wilson, MOREAU Ulysse, PETRON Emma, BERIO Clémence, WARIN Malo, GEIBEN Héloïse, SAUZEAU Antoine, DANIEL Maeva, DECHENAUD Émile, PRICOT Basile, DI IORIO Énée.

Membres représentés : DUMESTRE-PERARD Chantal (procuration à BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie) ORSINI-SAILLET Catherine (procuration à CHAACHOUA Hamid), VANIER Léo (procuration à CROSS Benjamin), PINSAULT Nicolas (procuration à MARTINEZ MARCOUX Marie-José), CARNEL Jean-Stéphane (procuration à BOURREL Romain), RICHARD Louison (procuration à DECHENAUD Émile), HENNEQUIN Jean Richard Claus (procuration à BERIO Clémence), DUMON Astrid (procuration à DANIEL Maeva), COPIN Nicolas (procuration à PETRON Emma).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Considérant que, dans le cadre de la constitution de la commission d'exonération, il convient de procéder à la désignation pour siéger au sein de cette commission :

- De deux représentants parmi les enseignants élus à la CFVU,
- De deux représentants des usagers (titulaires et suppléants) élus à la CFVU ou au CA ;

Considérant qu'à la suite d'un appel à candidature, aucune candidature n'a été réceptionnée pour représenter les enseignants ;

Considérant la candidature d'Ève DE ROSNY en séance ;

Il est proposé aux membres de la commission de la formation et de la vie universitaire de se prononcer sur cette candidate

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	46
Membres présents	19
Membres représentés	9
Nombre de votants	28
Voix favorables	15
Voix défavorable	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	13

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la désignation d'Ève DE ROSNY en tant que membre titulaire de la commission d'exonération.

Considérant qu'à la suite de l'appel à candidature, ont été réceptionnées les candidatures de :

- Malo WARIN (CFVU),
- Jean Richard Claus HENNEQUIN (CFVU),
- Malo GUIDETTI (CFVU),
- et de Léonce DOULAT (CA) ;

Considérant qu'il est proposé en séance de répartir ces candidatures sous forme de binôme titulaire/suppléant ;

Considérant les candidatures suivantes :

Malo WARIN (titulaire), Jean Richard Claus HENNEQUIN (suppléant),
Malo GUIDETTI (titulaire), Léonce DOULAT (suppléant) ;

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Il est proposé aux membres de la commission de la formation et de la vie universitaire de se prononcer par un vote unique sur ces candidatures.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	46
Membres présents	19
Membres représentés	9
Nombre de votants	28
Voix favorables	24
Voix défavorables	3
Abstention ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la désignation de :
Malo WARIN (titulaire), Jean Richard Claus HENNEQUIN (suppléant) ;
Malo GUIDETTI (titulaire), Léonce DOULAT (suppléant)
en tant que membres de la commission d'exonération.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 24 septembre 2024

Le Directeur général des services

Jérôme PARET



Publié le : 22 octobre 2024

Transmis au Rectorat le : 22 octobre 2024